

Sujet : [!! SPAM] [INTERNET] Avis favorable au projet éolien de Viapres le petit

De : Damien Chanceaux <

Date : 12/04/2023 10:14

Pour : pref-ep-eolien-viapres-le-petit@aube.gouv.fr

Monsieur,

L'énergie éolienne produit de l'électricité éolienne : sans dégradation de l'air, ni de l'eau, mais également sans pollutions des sols.

Une énergie renouvelable qui ne nécessite aucun carburant et ne crée pas de gaz à effet de serre. Et ne produit pas de déchets toxiques ou radioactifs.

En luttant contre le changement climatique, elle participe à long terme au maintien de la biodiversité des milieux naturels.

C'est pourquoi, je vous engage à émettre un avis favorable à ce projet.

CHANCEAUX Damien